

Fontaine-de-Vaucluse : réouverture de l'accès au gouffre

Après quatre mois de fermeture, l'accès au chemin piétonnier qui permet d'accéder à la source de Fontaine-de-Vaucluse, a réouvert au public depuis le 21 avril 2018.

Publié le 23 avril 2018

C'est à la suite de chutes de pierres intervenues en novembre 2017 que le Conseil départemental de Vaucluse a décidé la fermeture de ce chemin menant au gouffre, pour assurer la sécurité des lieux, puis de lancer des études techniques suivie de la sécurisation de la falaise et du couloir d'éboulis surplombant la source de Fontaine-de-Vaucluse, lieu de résurgence des eaux.

Coût : 200 000€ financés par le Département.

Les investigations, menées en décembre 2017 et en janvier 2018, ont mis en évidence des instabilités au niveau de la colonne rocheuse d'une hauteur de 95 mètres et des fascines (barrière bois qui retiennent les pierres) dans le couloir d'éboulis.

Les travaux réalisés par le Département ont ainsi concerné la colonne rocheuse : purge manuelle des petites instabilités (pierres, écailles) et suppression de blocs de pierres instables. La colonne rocheuse a par ailleurs été consolidée grâce à un dispositif de clous. Il s'agit de forer le rocher sur 3 à 6 m de profondeur, de positionner et de sceller des barres métalliques d'un diamètre de 2 à 3,5 cm et ensuite de boulonner le rocher. Le nombre de barres, leur profondeur et leur diamètre ont été fixés selon la forme et le volume du rocher à conforter.

L'opération a aussi concerné le couloir d'éboulis en supprimant 12 fascines qui ne protégeaient pas la zone d'observation de la source et empêchaient d'alimenter naturellement le gouffre en pierres. Quant aux autres barrières en bois, situées au-dessus de la zone d'observation, elles ont été remises en état. Les éboulis piégés à l'arrière de ces fascines ont été enlevés. Le Département a également remplacé les poteaux et les rondins de bois abimés et refait certains ancrages. Enfin, cinq nouvelles fascines ont été installées pour renforcer la sécurité. Autant d'aménagements réalisés en situation acrobatique avec des techniciens spécialisés se déplaçant à l'aide de cordes. Deux héliportages ont été nécessaires pour acheminer les matériels sur cette zone particulièrement difficile d'accès.

Pendant la période d'études et les travaux, le Conseil départemental de Vaucluse a associé un ingénieur écologue afin de prendre en compte les enjeux environnementaux (faune, flore et habitats naturels qui sont particulièrement remarquables). Rappelons que le site est protégé, depuis 1922, par un classement au titre de la loi de 1906 sur les sites classés.

Enfin, l'aspect esthétique a été au cœur des aménagements. C'est ainsi que les ancrages visibles depuis le chemin vont être dissimulés par des enduits de la couleur de la roche, tandis que les ancrages non visibles seront peints de couleur beige. Les éléments disgracieux (maçonneries, anciens éclairages...) de la grotte, visible depuis la zone d'observation, ont été démontés et évacués.

Une nouvelle signalétique rappelant les diverses mesures et de protection du site à respecter sera mise en place à l'entrée du chemin du Gouffre.



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09